



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

37/2019

13 septembre 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du tourisme	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 & 14h30 à 18h30 Le dimanche de 9h30 à 13h00		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h		09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 10h30 à 12h00		02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne –Laure	02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie	09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j / 7	Plonevez-Porzay	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern	02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-Mercredi-vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		résidence Kreisker	
Marché en plein air	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre	Place de l'église de 9h à 13h	

INFORMATIONS COMMUNALES

CAMPAGNE DE DERATISATION

La campagne annuelle va débuter. Les particuliers intéressés peuvent s'inscrire dès à présent en mairie. Passage prévu le lundi 16 septembre.

L'ÉLAGAGE : UNE ACTION INDISPENSABLE

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés). Dans ce cas deux possibilités s'offrent à moi : confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.

Le propriétaire ou exploitant d'une parcelle a également la responsabilité de ne pas implanter d'arbre sous les lignes existantes ou à proximité immédiate de celles-ci.

Le saviez-vous ? Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élagage est à la charge d'Enedis

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, Enedis réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'Enedis, de son intervention. Le bon conseil : élaguer régulièrement votre végétation. Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

INFORMATIONS ANIMATIONS

SAMEDI 14 SEPTEMBRE – SOCIETE DE CHASSE

Remise des cartes de sociétaires sur présentation de l'attestation d'assurance et du permis de chasse validés, samedi 14 septembre de 11h00 à 12h00, salle des associations.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE – RACING CAST PORZAY

Samedi 14 septembre ⇒ U7 et U9 : entraînement à Plonévez-Porzay de 14h à 15h30. U11 : entraînement à Cast à 14h. U13 : match à Cast à 10h30. U14 : match de Championnat contre Milizac à 15h30 à Plonévez-Porzay.

Dimanche 15 septembre ⇒ Seniors B : match de Challenge 29 contre Plogonnec C à Plonévez-Porzay à 13h.

Seniors A : match de Coupe de France Contre Ergué Armel à Plonévez-Porzay à 15h.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE – FEST AN OC'H

Le repas au profit de la chapelle de la Clarté, Fest an o'ch, sera servi le dimanche 15 septembre à midi à la salle Ty Ragout à Sainte Anne la Palud.

LUNDI 16 SEPTEMBRE – ATELIER BIEN ETRE

Dessin à 14h à la salle des associations. Contact : Nicole Debuire au 06.71.05.82.89.

LUNDI 16 SEPTEMBRE – BOXING CLUB DU PORZAY

Entraînements de kickboxing et Muay thai (salle du Dojo) de 17h45 à 18h45 pour les jeunes (5 à 12 ans) 19h à 20h30 (ados et adultes). Possibilité de faire un ou deux cours d'essai. Renseignements : 06.64.76.60.82 ou armoriboxingclub@yahoo.com

LUNDI 16 SEPTEMBRE – RANDONNEURS DU PORZAY

Répétition du groupe musico-vocal : lundi 16 novembre de 17h à 18h30, salle municipale.

Tous les mardis, marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église ☎ M. Saddoun au 02.98.92.55.85.

Mardi 17 septembre : Douarnenez. Mercredi 18 septembre : Locronan. Vendredi 20 septembre : Cast.

Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Christiane Moulin au 06.81.29.36.92.

MARDI 17 SEPTEMBRE – TENNIS DE TABLE

Reprise des entraînements le mardi de 20h à 23h, le jeudi de 14h à 16h (loisirs) et de 18h à 20h, le vendredi de 20h à 23h.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE – CLUB COUTURE DU PORZAY

Le "Club couture du Porzay" ouvre ses portes. Les membres se retrouveront tous les mercredis à la salle municipale à partir de 19h30. Chaque membre doit amener sa machine et son matériel. Contact : clubcoutureduporzay@gmail.com ou 06 03 02 95 28.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE – LES TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Randonnée de 10 km à Douarnenez. Contact : Anne-Marie Albert 07.86.28.88.94 ou Josette Thomas 06.31.52.60.64.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE – LE COCHON DANS TOUS SES ETATS

La charcuterie Le Grand organise une animation dimanche 22 septembre de 10h à 15h, place de l'église (devant la bibliothèque) : dégustations culinaires, animation autour du cochon et concours régional de la meilleure quiche.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- La poissonnerie Caroff, Plomodiern, déjà présente sur le marché saisonnier tous les dimanches d'avril à octobre, sera à Plonévez-Porzay, place du 19 mars 1962 tous les jeudis matin de 9h à 12h. Pour toutes commandes ou renseignements : 06.65.33.23.74.

- Coiffure du Porzay, Sandrine Letty vous informe que le salon sera fermé jusqu'au mercredi 25 septembre

- L'atelier floral de Charlott' : sera fermé du mercredi 25 au lundi 30 septembre.

- En attendant la suite de « Saloperie de guerre » Treff vous donne rendez-vous le vendredi 27 septembre à 19h au bar Ar C'Hovel, Tréfeuntec pour découvrir sa nouvelle BD « Odile et Robert » ; une BD pleine d'humour et de gags juste pour rire ...venez nombreux pour partager un moment convivial. Une partie des ventes sera reversée à l'association « Maëlyne : pour demain l'avenir »

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 15 septembre : messe à 11h00 à Plomodiern, église Saint Mahouarn.

Imprimé par nos soins